

## Délibération du Conseil d'administration de l'Université Rennes 2 Séance du 19 Décembre 2025

---

Vu le code de l'éducation notamment l'article L712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2 approuvés le 28 novembre 2025 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

---

Délibération n° 107- 2025 – Délibération rectifiée

1- Projet de procès-verbal du 24 octobre 2025

---

Membres en exercice : 36

Votants : 30

Présent.es : 20

Représenté.es : 10

N'ont pas pris part au vote : 4

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 26

Vincent GOUSET  
Président de l'Université Rennes 2  
Le 10 février 2026



---

Document en annexe : procès-verbal du 24 octobre 2025

Les membres du conseil d'administration l'Université Rennes 2 approuvent le procès-verbal du 24 octobre 2025.

Publiée au registre des actes administratifs de l'Université Rennes 2 le :  
Transmise au recteur de la région académique Bretagne le :

10 FEV. 2026

10 FEV. 2026